

HABILITATION ELECTRIQUE

Formation initiale du personnel non-électricien pour des opérations simples en BT

BS - BE Manœuvre - B0 - H0(V)

- Objectifs :** Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique simple ou des manœuvres en BT suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :
1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
 2. Citer les zones d'environnement et leurs limites.
 3. Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT.
 4. Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires.
 5. Énoncer la procédure de remplacement et de raccordement.
- Public concerné :** Personnels non-électriciens de métier mais devant réaliser des opérations électriques simples et ayant été formés à ces opérations.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.
- Durée :** 2 jours en continu (14 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée et réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques. La formation comprend une partie théorique et une partie pratique
30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Evaluation des acquis :** Grille d'évaluation et évaluation théorique
- Outils pédagogiques :** Salle de cours équipée, vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation et avis après formation.
- Lieu :** CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN

- 1 – Règlementation et textes
- 2 – Dangers d'origine électrique
- 3 – Conditions d'habilitation
- 4 – Prescriptions associées aux zones de travail
- 5 – Principes généraux de prévention

MODULE PROPRE A L'HABILITATION

- 1 – Acteurs concernés
- 2 – Limites de l'habilitation indice « BS » et « BE manœuvre »
- 3 – Déroulement d'une intervention de remplacement et de raccordement
- 4 – Applications pratiques

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).
- +**
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).